Sujet: [INTERNET] La voie de Soule

De: gastellussarry maddi <

Date: 21/09/2023 14:30

Pour: "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" pref-amenagement@pyrenees-

atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je vous signifie mon désaccord au projet d'achèvement de la voie de la Soule.

En effet, en tant que paysanne, la terre agricole est mon outil premier de travail. Sur un territoire où 1827 ha ont été artificialisés en 10 ans, il est indispensable de préserver la vocation nourricière du foncier et de le protéger de la spéculation pour nous assurer des conditions de travail vivables. De plus, l'activité agricole, nécessaire pour répondre à la demande citoyenne en produits alimentaires locaux requiert des ressources en terres agricoles en quantité et qualité suffisante.

Pour favoriser le renouvellement des générations paysannes et augmenter le niveau d'autonomie alimentaire de notre territoire, nous devons prioriser la préservation de la ressource en terre agricole et nourricière.

Ces enjeux ne sont pas pris en compte par le projet.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre contribution, je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Pierre GASTELLUSSARRY 64130 MUSCULDY

1 sur 1 22/09/2023 10:25